



Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Monsieur Stéphane Séjourné
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
Hôtel du Quai d'Orsay
37, quai d'Orsay
75007 Paris

Paris, le 1er mars 2024

Objet : Annulation des crédits du programme budgétaire 185

Monsieur le Ministre, *cher ami,*

Membre de la commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée nationale, je suis rapporteur budgétaire pour avis du programme 185 depuis 2017. J'ai accompagné le réarmement de notre diplomatie culturelle et d'influence depuis le mandat précédent, je contrôle l'avancée des réformes importantes lancées dans ce cadre : doublement du réseau de l'Enseignement Français, augmentation du nombre d'étudiants étrangers accueillis dans nos universités et grandes écoles, projections de nos coopérations économiques, scientifiques...

Les annonces de l'annulation de crédits sur ce programme 185, à l'intérieur de la mission « Action Extérieure de la France », d'un montant de 28 M€ dont 0,8 M€ sur le titre II, m'ont donc amené à une intense semaine de consultations, tant au sein des services de la commission et en lien avec son Président Jean Louis Bourlanges, qu'avec certains de vos services avec lesquels je suis en contacts réguliers.

J'ai pris bonne note de la volonté générale du gouvernement de ne pas impacter ni nos concitoyens, ni les entreprises, et de concentrer les efforts à fournir sur les « services de l'État ».

Il me semble que la traduction de ce principe dans notre domaine, et dans le périmètre de votre ministère, signifie que ce sont ce que l'on appelle généralement les « services centraux » qui doivent plutôt faire les efforts attendus ; et que les annulations de crédits ne doivent en aucun cas affecter les bénéficiaires des actions de ce programme sur le terrain : citoyens français à l'étranger, familles, organisations civiles engagées dans les différentes coopérations.

Je pense là tout particulièrement aux familles et aux enfants de chacun de lycées français, quel qu'en soit le statut ou le porteur : je demanderai à vos services un suivi détaillé des mesures que vous retiendrez pour vérifier qu'elles n'ont pas d'impact sur les écolages et le montant, établissement par établissement, des « aides directes ».

Je vous demande de nous confirmer que les bourses délivrées par Campus France, qui constituent le cœur de notre politique d'influence par le biais des coopérations éducatives et scientifiques, seront bien sanctuarisées, ainsi que les dotations attribuées à chaque ambassade et poste consulaire.

Je me réjouis de la réunion en distanciel organisée ce lundi 4 mars avec vos services et ceux du ministère du budget, et j'espère qu'elle confirmera la volonté commune d'une politique budgétaire responsable et efficace, tant du côté du parlement que de celui du gouvernement, et dans le respect de leurs compétences respectives.

Je reste à votre disposition et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma profonde considération.

Amico



Frédéric Petit